



TRANSAT A.T. INC.
TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 juillet 2019

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2019, par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2018 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités retraités de l'exercice clos le 31 octobre 2018, les notes afférentes retraitées et le rapport annuel retraité de 2018, y compris le rapport de gestion retraité et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du troisième trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion retraité de notre rapport annuel retraité de 2018. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 11 septembre 2019. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2018.

Par ailleurs, le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société concernant une possible transaction visant l'acquisition de la totalité des actions de la Société. Ces déclarations sont fondées sur certaines hypothèses jugées raisonnables par la Société, mais sont soumises à certains risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement. Notamment, la réalisation d'une transaction sera assujettie à certaines conditions de clôture, notamment les approbations réglementaires décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de Transat datée du 19 juillet 2019, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture usuelles. De plus, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public sera menée par Transports Canada, avec la participation du Commissaire de la concurrence. Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction est maintenant attendue pour le deuxième trimestre de l'année civile 2020. Par ailleurs, les énoncés concernant les bénéfices d'une éventuelle transaction seront fonction des plans de l'acquéreur au terme d'une éventuelle transaction.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle Air Canada fera l'acquisition de la totalité des actions de la Société.
- La perspective selon laquelle si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction potentielle avec Air Canada est maintenant attendue pour le deuxième trimestre de l'année civile 2020.
- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que sur le marché transatlantique durant le quatrième trimestre de 2019, l'impact de la variation des devises, combiné à la baisse du coût du carburant en dollars américains, n'entraînera pas de variation significative des charges opérationnelles si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre demeurent stables.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit au quatrième trimestre des résultats légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les gains (pertes) à la cession d'entreprises, les charges de restructuration, la dépréciation d'actifs, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) sur cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) sur cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dette totale	Dette à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	Dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
	\$	Retraité ¹ \$	\$	Retraité ¹ \$
Résultat d'exploitation	(7 617)	(10 735)	(73 274)	(57 443)
Éléments spéciaux	13 731	—	13 731	—
Amortissement	15 710	13 215	46 852	43 294
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(130)	(167)	(130)
Résultat d'exploitation ajusté	21 824	2 350	(12 858)	(14 279)
Résultat avant charge d'impôts	(12 256)	(6 123)	(67 270)	(5 665)
Éléments spéciaux	13 731	—	13 731	—
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	8 819	140	9 110	(8 932)
Gain sur cession d'entreprises	(8)	—	(8)	(31 064)
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(130)	(167)	(130)
Résultat ajusté avant charge d'impôts	10 286	(6 113)	(44 604)	(45 791)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(11 043)	(5 045)	(53 475)	(302)
Éléments spéciaux	13 731	—	13 731	—
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	8 819	140	9 110	(8 932)
Gain sur cession d'entreprises	(8)	—	(8)	(31 064)
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(130)	(167)	(130)
Incidence fiscale	(5 807)	(5)	(5 840)	2 736
Résultat net ajusté	5 692	(5 040)	(36 649)	(37 692)
Résultat net ajusté	5 692	(5 040)	(36 649)	(37 692)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 728	37 463	37 648	37 351
Résultat net ajusté par action	0,15	(0,13)	(0,97)	(1,01)

¹ La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraits. Voir section Modifications de méthodes comptables.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
	\$	\$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	138 728	124 454
Multiple	5	5
Contrats de location simple ajustés	693 640	622 270
Dette à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	693 640	622 270
Dette totale	693 640	622 270
Dette totale	693 640	622 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(723 843)	(593 654)
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	(30 203)	28 616

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2019	2018	Écart	Écart	2019	2018	Écart	Écart
	\$	Retraité ² \$	\$	%	\$	Retraité ² \$	\$	%
États des résultats consolidés								
Revenus	698 916	664 569	34 347	5,2	2 243 895	2 180 112	63 783	2,9
Résultat d'exploitation	(7 617)	(10 735)	3 118	29,0	(73 274)	(57 443)	(15 831)	(27,6)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(11 043)	(5 045)	(5 998)	(118,9)	(53 475)	(302)	(53 173)	(17 607,0)
Résultat de base par action	(0,29)	(0,13)	(0,16)	(123,1)	(1,42)	(0,01)	(1,41)	(14 100,0)
Résultat dilué par action	(0,29)	(0,13)	(0,16)	(123,1)	(1,42)	(0,01)	(1,41)	(14 100,0)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	21 824	2 350	19 474	828,7	(12 858)	(14 279)	1 421	10,0
Résultat net ajusté ¹	5 692	(5 040)	10 732	212,9	(36 649)	(37 692)	1 043	2,8
Résultat net ajusté par action ¹	0,15	(0,13)	0,28	215,4	(0,97)	(1,01)	0,04	4,0
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	(36 214)	(16 401)	(19 813)	(120,8)	209 636	265 306	(55 670)	(21,0)
Activités d'investissement	(28 885)	(17 243)	(11 642)	(67,5)	(77 215)	(17 094)	(60 121)	(351,7)
Activités de financement	(928)	(761)	(167)	(21,9)	(988)	(820)	(168)	(20,5)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 452)	(1 648)	(4 804)	(291,5)	(1 244)	(51)	(1 193)	(2 339,2)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(72 479)	(36 053)	(36 426)	(101,0)	130 189	247 341	(117 152)	(47,4)
					Au 31 juillet 2019 \$	Au 31 octobre 2018 Retraité ² \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					723 843	593 654	130 189	21,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					249 255	338 919	(89 664)	(26,5)
					973 098	932 573	40 525	4,3
Actif total					1 641 533	1 566 790	74 743	4,8
Dette (courant et non courant)					—	—	—	—
Dette totale ¹					693 640	622 270	71 370	11,5
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale) ¹					(30 203)	28 616	(58 819)	(205,5)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

² La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables. De plus, la Société a retraité ses états de la situation financière consolidés au 31 octobre 2018. Voir section Retraitement.

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat est une grande entreprise intégrée de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, qui exerce ses activités et commercialise ses services en Amérique et en Europe. Elle élabore et commercialise des services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, incluant des liaisons aériennes et des séjours hôteliers. Transat opère sous les marques Transat et Air Transat, principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans dix autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est également distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Elle offre des services à destination au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Depuis peu, Transat a entrepris de constituer une division dont la mission sera de détenir et d'exploiter des hôtels dans les Caraïbes et au Mexique, et de les commercialiser notamment aux États-Unis, en Europe et au Canada.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir la gamme de nos activités en exerçant notre mission également dans l'hôtellerie.

STRATÉGIE

Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022, Transat s'est donné pour objectif de bâtir une rentabilité durable à travers l'amélioration et le renforcement de son modèle actuel d'une part, le développement hôtelier d'autre part.

Le développement hôtelier se concrétisera par la mise sur pied d'une unité d'affaires exploitant des hôtels tout-inclus dans les Caraïbes et au Mexique, dont certains seront détenus en propre et d'autres non. Cette chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver, tout en lui permettant de livrer une expérience maîtrisée de bout en bout à ses clients canadiens, européens et américains.

Par ailleurs, Transat renforcera son modèle actuel en maintenant son attention sur la satisfaction des attentes du client loisir, soit un service convivial pour un prix abordable. Ceci sera permis par plus de synergie entre les différents pôles de l'entreprise au Canada, par la poursuite de l'effort d'augmentation de l'efficacité et de réduction des coûts, par l'amélioration continue de l'empreinte digitale de l'entreprise et par une attention particulière portée au développement de certaines fonctions, comme la gestion du revenu ou la planification du réseau aérien.

Enfin, la responsabilité d'entreprise, qu'il s'agisse de l'environnement, des clients, des employés ou des partenaires, restera une préoccupation majeure dans la stratégie de Transat.

Pour l'exercice 2019, les objectifs que Transat poursuit, tel que déterminés en début d'exercice, sont les suivants :

1. Développer notre division hôtelière : engager les travaux de construction du premier hôtel au Mexique, acquérir un deuxième terrain ou un hôtel en exploitation et finaliser la mise en place de l'équipe, sous réserve des développements récents
2. Solidifier notre réseau aérien : densifier le réseau en augmentant les fréquences sur nos principales routes et envisager les alliances possibles en bout de réseau pour alimenter nos routes
3. Accroître nos revenus, par l'amélioration des revenus auxiliaires et par la finalisation de la montée en compétence et la mise en place de nouvelles pratiques au sein du service de gestion du revenu
4. Transformer notre flotte : mener à bien les changements prévus cette année, dont l'introduction des premiers A321neoLR, finaliser la planification de la flotte à 3-5 ans, tout en améliorant sa fiabilité, et en intégrant les nouvelles règles de fatigue des pilotes et la charte des voyageurs
5. Réduire et contrôler nos coûts

6. Optimiser notre distribution, notamment en augmentant notre part directe dans celle-ci
7. Accroître la satisfaction client, mesurée par notre Net Promoter Score
8. Étendre notre empreinte numérique auprès des clients et numériser et automatiser les processus opérationnels
9. Unir nos équipes et en maintenir l'engagement

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

RETOUR SUR LES PERSPECTIVES DU 12 JUIN 2019

Dans le rapport de gestion du 30 avril 2019, la Société prévoyait au troisième trimestre des résultats légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier. Le résultat d'exploitation ajusté s'est établi à 21,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, en hausse de 19,5 millions \$ par rapport à la même période l'an dernier mais en baisse de 37,2 millions \$ par rapport au troisième trimestre de 2017, qui était l'un des meilleurs troisième trimestre de l'histoire de la Société.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Le 23 août 2019, une forte majorité des actionnaires de la Société ont voté en faveur de la résolution spéciale approuvant le plan d'arrangement qui avait été annoncé précédemment et aux termes duquel Air Canada fera l'acquisition de la totalité des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation de Transat pour une contrepartie au comptant de 18,00 \$ par action.

Le 29 août 2019, la Société a indiqué que la Cour supérieure du Québec avait approuvé le plan d'arrangement avec Air Canada. L'arrangement demeure assujéti à certaines conditions de clôture, notamment les approbations réglementaires décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de Transat datée du 19 juillet 2019, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture usuelles. De plus, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public sera menée par Transports Canada, avec la participation du Commissaire de la concurrence. Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction est maintenant attendue pour le deuxième trimestre de l'année civile 2020.

La stratégie de développement hôtelière et les objectifs s'y rapportant énoncés dans la section Stratégie sont affectés par le plan d'arrangement puisque la Société a convenu de restreindre ses engagements et dépenses en lien avec l'exécution de sa stratégie hôtelière au cours de la période menant à la clôture de la transaction potentielle.

RETRAITEMENT

Le 27 juin 2019, la Société a annoncé qu'elle devait retraiter ses états financiers consolidés et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2018, ainsi que le premier trimestre terminé le 31 janvier 2019 et le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2019. La direction de la Société a déterminé qu'un retraitement des états financiers consolidés était nécessaire en ce qui a trait à la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de la filiale Trafictours Canada Inc.

La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle concerne la filiale Trafictours Canada Inc. et le droit pour l'actionnaire minoritaire d'exiger que la Société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix calculé selon une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la valeur de rachat estimative de cette option. L'écart découle de l'application d'une formule différente de celle du contrat pour le calcul du prix de rachat de la participation minoritaire. Par conséquent, le passif attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle comptabilisé dans la rubrique Fournisseurs et autres créditeurs aux états consolidés de la situation financière est sous-évalué de 25,9 millions \$, 23,3 millions \$ et 20,5 millions \$ aux 31 octobre 2018, 31 janvier 2019 et 30 avril 2019, respectivement. Ces sous-évaluations n'ont aucune incidence sur les états consolidés des résultats de la Société pour les périodes indiquées puisque ces ajustements sont comptabilisés à titre de transactions sur les capitaux propres dans les résultats non distribués.

Dans le cadre du retraitement de ses états financiers consolidés au 31 octobre 2018, la Société a effectué la revue des événements postérieurs à la date de clôture jusqu'au 11 septembre 2019, nouvelle date d'autorisation de publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Le 5 juin 2019, la Société a réglé, sans admission de responsabilité, pour un montant de 5,0 millions \$ US [6,7 millions \$] un litige par lequel les demandeurs alléguaient l'appropriation illicite de renseignements confidentiels et la sollicitation d'employés; ce montant a été comptabilisé sous Éléments spéciaux aux états consolidés retraités des résultats au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 et décomptabilisé aux états consolidés retraités des résultats pour la période terminée le 30 avril 2019. Cet ajustement est inclus dans les rubriques Fournisseurs et autres créditeurs et Résultats non distribués aux états consolidés retraités de la situation financière au 31 octobre 2018. Aucune provision n'était comptabilisée dans les états financiers du 31 octobre 2018 tels qu'initialement publiés puisqu'il n'était pas possible de déterminer avec certitude l'incidence de l'obligation financière qui pouvait découler de cette poursuite si la défense de la Société n'était pas retenue.

Pour de plus amples détails sur le retraitement, voir la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés condensés.

CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente totalise 48,9 millions \$. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Société a comptabilisé un ajustement à la baisse du gain sur cession d'entreprise de 0,3 million \$, en lien avec un montant réclamé par H.I.S. Co. Ltd. pour des comptes clients non encaissés au 31 mai 2019. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018.

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1,5 million \$ US [1,9 million \$] le 8 mars 2018, et totalise ainsi 149 millions \$ US [185,6 millions \$]. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018, la Société a comptabilisé un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,2 million \$, à la suite des frais de transaction supplémentaires encourus dans le cadre de la finalisation de la transaction.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2019	2018	Écart	Écart	2019	2018	Écart	Écart
		Retraité ¹				Retraité ¹		
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	698 916	664 569	34 347	5,2	2 243 895	2 180 112	63 783	2,9
Charges d'exploitation								
Coûts liés à la prestation de services touristiques	111 772	121 856	(10 084)	(8,3)	714 710	759 923	(45 213)	(5,9)
Carburant d'aéronefs	158 049	158 018	31	0,0	369 529	341 878	27 651	8,1
Salaires et avantages du personnel	105 826	100 060	5 766	5,8	309 569	290 488	19 081	6,6
Entretien d'aéronefs	76 579	62 708	13 871	22,1	198 981	170 540	28 441	16,7
Frais de vente et de distribution	44 432	45 433	(1 001)	(2,2)	169 249	172 070	(2 821)	(1,6)
Frais d'aéroports et de navigation	46 070	44 864	1 206	2,7	113 575	105 708	7 867	7,4
Loyer d'aéronefs	30 186	32 090	(1 904)	(5,9)	109 885	95 611	14 274	14,9
Autres coûts aériens	75 603	73 803	1 800	2,4	188 942	183 865	5 077	2,8
Autres	28 216	23 600	4 616	19,6	81 714	74 871	6 843	9,1
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	359	(343)	702	(204,7)	432	(693)	1 125	(162,3)
Amortissement	15 710	13 215	2 495	18,9	46 852	43 294	3 558	8,2
Éléments spéciaux	13 731	—	13 731	100,0	13 731	—	13 731	100,0
	706 533	675 304	31 229	4,6	2 317 169	2 237 555	79 614	3,6
Résultat d'exploitation	(7 617)	(10 735)	3 118	29,0	(73 274)	(57 443)	(15 831)	(27,6)
Coûts de financement	397	424	(27)	(6,4)	1 181	1 504	(323)	(21,5)
Revenus du financement	(5 469)	(4 725)	(744)	15,7	(16 309)	(13 307)	(3 002)	22,6
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	8 819	140	8 679	6 199,3	9 110	(8 932)	18 042	202,0
Gain sur cession d'entreprises	(8)	—	(8)	100,0	(8)	(31 064)	31 056	100,0
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	900	(451)	1 351	299,6	22	21	1	4,8
Résultat avant charge d'impôts	(12 256)	(6 123)	(6 133)	(100,2)	(67 270)	(5 665)	(61 605)	(1 087,5)
Impôts sur les bénéfices (récupération)								
Exigibles	(1 141)	(130)	(1 011)	(777,7)	(84)	(2 417)	2 333	96,5
Différés	(385)	(1 301)	916	70,4	(16 593)	(6 458)	(10 135)	(156,9)
	(1 526)	(1 431)	(95)	(6,6)	(16 677)	(8 875)	(7 802)	(87,9)
Résultat net de la période	(10 730)	(4 692)	(6 038)	(128,7)	(50 593)	3 210	(53 803)	(1 676,1)
Résultat net attribuable aux :								
Actionnaires	(11 043)	(5 045)	(5 998)	(118,9)	(53 475)	(302)	(53 173)	(17 607,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	313	353	(40)	(11,3)	2 882	3 512	(630)	(17,9)
	(10 730)	(4 692)	(6 038)	(128,7)	(50 593)	3 210	(53 803)	(1 676,1)

¹ La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS

La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et l'état consolidé des résultats pour la période terminée le 31 juillet 2018 a été retraité. Le total des revenus pour la période terminée le 31 juillet 2018 a été retraité afin de présenter les revenus selon la même méthode que pour la période terminée le 31 juillet 2019. Les coûts liés à la prestation de services touristiques, les frais de vente et de distribution, les autres coûts et la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés pour la période terminée le 31 juillet 2018 ont aussi été retraités. Les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 sont expliqués dans la note 3 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 31 juillet 2019.

REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2018, nos revenus ont augmenté de 34,3 millions \$ (5,2 %) pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 et de 63,8 millions \$ (2,9 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, l'augmentation des revenus est attribuable à la hausse des prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés, combinée à une hausse du nombre de voyageurs de 4,3 % sur le marché transatlantique, notre principal marché durant cette période.

Pour la saison d'hiver, l'augmentation des revenus est principalement due à la hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, combinée à une hausse du nombre de voyageurs de 2,8 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché durant cette période, à la suite de notre décision d'augmenter notre capacité sur ce marché. L'augmentation des revenus a été atténuée par une plus grande proportion de vols vendus sans portion terrestre, qui génèrent des revenus unitaires moins élevés que les forfaits.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 31,2 millions \$ (4,6 %) pour le trimestre et de 79,6 millions \$ (3,6 %) pour la période de neuf mois par rapport à 2018. Pour le trimestre, l'augmentation est attribuable à la croissance de notre flotte par rapport à 2018, combinée à des frais liés à la transaction potentielle d'acquisition de la Société par Air Canada.

Pour la saison d'hiver, l'augmentation découle principalement d'une hausse du nombre de voyageurs, alimentée par notre décision d'augmenter notre capacité de 2,2 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain et à la hausse des prix du carburant.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à 2018, ces coûts ont diminué de 10,1 millions \$ (8,3 %) pour le trimestre et de 45,2 millions \$ (5,9 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre et la période de neuf mois, ces diminutions sont principalement attribuables à un nombre moins élevé de forfaits vendus qu'en 2018, partiellement compensées par l'incidence défavorable de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs est demeurée stable pour le trimestre et a augmenté de 27,7 millions \$ (8,1 %) pour la période de neuf mois. Pour la période de neuf mois, l'augmentation résulte principalement de notre saison d'hiver, due à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain, combinée à la hausse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, ainsi qu'à la hausse de la capacité par rapport à 2018.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 5,8 millions \$ (5,8 %) pour le trimestre et de 19,1 millions \$ (6,6 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2018. Ces augmentations découlent principalement des révisions salariales annuelles et de l'embauche de pilotes et de mécaniciens à la suite de la hausse de notre capacité en 2019.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs loués. Comparativement à 2018, ces dépenses ont augmenté de 13,9 millions \$ (22,1 %) au cours du trimestre et de 28,4 millions \$ (16,7 %) pour la période de neuf mois. Ces augmentations sont principalement attribuables à la croissance de notre flotte par rapport à 2018, à la hausse de notre capacité et à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions (soit les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur), les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont diminué de 1,0 million \$ (2,2 %) au cours du trimestre et de 2,8 millions \$ (1,6 %) au cours de la période de neuf mois, par rapport à 2018. Pour le trimestre et la période de neuf mois, la diminution découle principalement d'une baisse des frais de commercialisation, en lien avec nos efforts de réduction des coûts.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 1,2 million \$ (2,7 %) au cours du trimestre et de 7,9 millions \$ (7,4 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2018. Ces augmentations sont dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2018. Pour la période de neuf mois, l'augmentation est également due à une hausse du nombre de vols sur le marché domestique durant l'hiver.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 1,9 million \$ (5,9 %) au cours du trimestre et ont augmenté de 14,3 millions \$ (14,9 %) au cours de la période de neuf mois. Pour le trimestre, la baisse est attribuable à des aéronefs saisonniers loués pour la saison d'hiver 2018 qui ont été retournés durant l'été, compensée en partie par la croissance de notre flotte permanente et à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. Pour la période de neuf mois, la hausse est attribuable à l'augmentation du nombre d'aéronefs saisonniers et à la croissance de notre flotte permanente, comparativement à 2018, combinées à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage et des frais de commissariat. Les autres coûts aériens ont augmenté de 1,8 million \$ (2,4 %) au cours du trimestre et de 5,1 millions \$ (2,8 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2018. Ces augmentations sont dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2018.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 4,6 millions \$ (19,6 %) au cours du trimestre et de 6,8 millions \$ (9,1 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2018. Ces augmentations sont principalement attribuables à un fournisseur de services dont la faillite a engendré des pertes pour la Société durant le troisième trimestre. Pour la période de neuf mois, l'augmentation a été accentuée par la hausse des honoraires professionnels et des frais de formation des pilotes.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE COENTREPRISE

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Notre quote-part de la perte nette s'élève à 0,4 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à une quote-part du résultat net de 0,3 million \$ pour le trimestre correspondant de 2018. Pour la période de neuf mois, notre quote-part de la perte nette s'élève à 0,4 million \$, comparativement à une quote-part du résultat net de 0,7 million \$ pour 2018.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles amortissables et aux avantages incitatifs reportés. L'amortissement a augmenté de 2,5 millions \$ (18,9 %) au cours du troisième trimestre et de 3,6 millions \$ (8,2 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2018. Ces hausses sont principalement attribuables aux logiciels informatiques, à la croissance de la flotte et aux entretiens capitalisés sur les Airbus A310, partiellement compensées par le prolongement des périodes d'amortissement des améliorations locatives de certains Airbus A330 inclus dans notre flotte dont les baux ont été renégociés en 2018.

ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux incluent généralement les charges de restructuration et d'autres éléments inhabituels importants. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, des honoraires professionnels de 6,0 millions \$ ainsi que des charges de rémunération de 7,7 millions \$ ont été comptabilisés en lien avec la transaction potentielle d'acquisition de la Société par Air Canada. Les charges de rémunération sont principalement liées aux régimes de rémunération à base d'actions qui incluent une clause de changement de contrôle ainsi qu'aux ajustements comptabilisés aux provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions à la suite de la hausse importante du cours de l'action. La comptabilisation des charges de rémunération à titre d'éléments spéciaux découle de l'offre d'Air Canada, qui rend probable l'atteinte du critère de changement de contrôle inclus dans certains régimes de rémunération à base d'actions de la Société et qui, également, réduit la période d'acquisition des droits. Le cours de clôture de l'action au 31 juillet 2019 s'établit à 11,48 \$ et a été utilisé pour calculer les charges liées aux régimes de rémunération à base d'actions, le cas échéant.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 7,6 millions \$ (1,1 %) au cours du troisième trimestre, comparativement à 10,7 millions \$ (1,6 %) en 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés, partiellement atténuée par des frais liés à la transaction potentielle d'acquisition de la Société par Air Canada.

Pour la période de neuf mois, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 73,3 millions \$ (3,3 %), comparativement à 57,4 millions \$ (2,6 %) en 2018. Cette augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de notre saison d'hiver, où la hausse des prix du carburant, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain et aux coûts supplémentaires encourus liés à la transition et à l'optimisation de la flotte d'aéronefs de la Société, ont été globalement supérieurs à la hausse des prix de vente moyens des forfaits. L'augmentation de notre perte d'exploitation a été partiellement atténuée par la diminution de notre perte d'exploitation durant la saison d'été, principalement due à la hausse des prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés.

Au cours du trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 21,8 millions \$ (3,1 %), comparativement à 2,4 millions \$ (0,4 %) en 2018. Au cours de la période de neuf mois, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 12,9 millions \$ (0,6 %), comparativement à 14,3 millions \$ (0,7 %) en 2018.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement sont demeurés stables pour le trimestre et ont diminué de 0,3 million \$ (21,5 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2018.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont augmenté de 0,7 million \$ (15,7 %) au cours du troisième trimestre et de 3,0 millions \$ (22,6 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2018, en raison de la hausse des taux d'intérêts depuis l'exercice précédent.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours du trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a diminué de 8,8 millions \$, comparativement à 0,1 million \$ en 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des dérivés liés au carburant. Pour la période de neuf mois, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a diminué de 9,1 millions \$, comparativement à une augmentation de la juste valeur de 8,9 millions \$ en 2018. Cette diminution est attribuable à l'arrivée à échéance de dérivés liés au carburant, combinée à la baisse de la juste valeur des dérivés liés au carburant.

GAIN SUR CESSION D'ENTREPRISES

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview pour une contrepartie de 48,9 millions \$. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$ en 2018. À la suite de la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean le 4 octobre 2017, la Société a comptabilisé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018 un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,2 million \$.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 0,9 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à un gain de change de 0,5 million \$ en 2018. Pour la période de neuf mois, nous avons affiché une perte de change de 0,0 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à 0,0 million \$ en 2018. Pour le trimestre, la variation est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur nos dépôts en devises, à la suite de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar, comparativement à la période correspondante de 2018.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La récupération d'impôts sur le résultat s'est établie à 1,5 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à 1,4 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, notre récupération d'impôts sur le résultat s'élève à 16,7 millions \$, en regard de 8,9 millions \$ en 2018. Excluant le gain sur cession d'entreprises et la quote-part du résultat net d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 12,8 % pour le trimestre et 24,9 % pour la période de neuf mois, comparativement à 22,1 % et 23,7 % pour les périodes correspondantes de 2018. Pour le trimestre, la variation des taux d'imposition découle des charges non déductibles. Pour la période de neuf mois, la variation des taux d'imposition découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur les résultats des filiales.

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 s'est établie à 10,7 millions \$, comparativement à 4,7 millions \$ en 2018. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 11,0 millions \$, soit 0,29 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 5,0 millions \$, soit 0,13 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre de 2019, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 728 000 (de base et dilué), comparativement à 37 463 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2018.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2019, nous affichons une perte nette de 50,6 millions \$, comparativement à un résultat net de 3,2 millions \$ en 2018. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 53,5 millions \$, soit 1,42 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 0,3 million \$, soit 0,01 \$ par action (de base et diluée) lors de la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2019, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 648 000 (de base et dilué), comparativement à 37 351 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2018.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2019, notre résultat net ajusté s'est établi à 5,7 millions \$ (0,15 \$ par action) et notre perte nette ajustée à 36,6 millions \$ (0,97 \$ par action), respectivement, comparativement à une perte nette ajustée de 5,0 millions \$ (0,13 \$ par action) et 37,7 millions \$ (1,01 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2018.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les informations financières trimestrielles présentées dans le tableau suivant ont été retraitées pour l'année 2018. Or, l'analyse des informations financières trimestrielles de l'année 2018 par rapport à l'année 2017 est effectuée sur les résultats avant le retraitement afin d'en assurer la comparabilité.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des hausses pour les périodes T2 et T3 et des baisses pour les périodes T1 et T4. Pour la saison d'hiver (T1 et T2), l'augmentation des revenus est principalement due à la hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, combinée à une hausse du nombre de voyageurs de 2,8 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché durant cette période, à la suite de notre décision d'augmenter notre capacité sur ce marché. L'augmentation des revenus a été atténuée par une plus grande proportion de vols vendus sans portion terrestre, qui génèrent des revenus moins élevés que les forfaits. Pour la première partie de l'été (T3), l'augmentation des revenus est attribuable à la hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, combinée à une hausse du nombre de voyageurs de 4,3 % sur le marché transatlantique, notre principal marché durant cette période. Pour la seconde partie de l'été (T4), la baisse des revenus est due à la vente de notre filiale Jonview, partiellement compensée par une augmentation du volume des activités sur le marché transatlantique.

Quant à nos résultats d'exploitation, pour la saison d'hiver (T1 et T2), l'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la hausse des prix du carburant, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain, ainsi que des coûts supplémentaires encourus liés à la transition et à l'optimisation de la flotte d'aéronefs de la Société, qui ont été globalement supérieurs à la hausse des prix de vente moyens des forfaits. Pour la première partie de l'été (T3), l'amélioration de notre résultat d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, partiellement atténuée par des frais liés à la transaction potentielle d'acquisition de la Société par Air Canada. Pour la seconde partie de l'été (T4), la détérioration de notre résultat d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des prix du carburant, combinée à l'effet de change. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
	T4-2017	T1-2018	T2-2018	T3-2018	T4-2018	T1-2019	T2-2019	T3-2019
(en milliers de dollars, sauf les données par action)			Retraité ²				Retraité ²	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	698 551	648 389	867 154	664 569	668 843	647 566	897 413	698 916
Loyers d'aéronefs	26 285	30 169	33 352	32 090	28 843	38 596	73 361	30 186
Résultat d'exploitation	59 500	(43 528)	(3 179)	(10 736)	6 851	(52 555)	(13 102)	(7 617)
Résultat net	148 413	(1 840)	9 743	(4 693)	6 784	(48 659)	8 796	(10 730)
Résultat net attribuable aux actionnaires	148 147	(3 195)	7 939	(5 046)	6 754	(49 646)	7 214	(11 043)
Résultat de base par action	4,00	(0,09)	0,21	(0,13)	0,18	(1,32)	0,19	(0,29)
Résultat dilué par action	3,97	(0,09)	0,21	(0,13)	0,18	(1,32)	0,19	(0,29)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	78 541	(28 759)	12 130	2 350	31 474	(37 728)	3 046	21 824
Résultat net ajusté ¹	46 381	(32 196)	(456)	(5 040)	13 659	(36 029)	(6 312)	5 692
Résultat net ajusté par action ¹	1,24	(0,87)	(0,01)	(0,13)	0,36	(0,96)	(0,17)	0,15

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

² La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables. De plus, la Société a retraité ses états financiers consolidés aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018. Voir section Retraitement.

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 juillet 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 723,8 millions \$, comparativement à 593,7 millions \$ au 31 octobre 2018. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 249,3 millions \$ à la fin du troisième trimestre de 2019, comparativement à 338,9 millions \$ au 31 octobre 2018. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 183,4 millions \$, soit un ratio de 1,19, par rapport à 287,5 millions \$ et un ratio de 1,33 au 31 octobre 2018.

L'actif total a augmenté de 74,7 millions \$ (4,8 %), passant de 1 566,8 millions \$ le 31 octobre 2018 à 1 641,5 millions \$ le 31 juillet 2019. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 56,2 millions \$, passant de 571,6 millions \$ au 31 octobre 2018 à 515,5 millions \$ au 31 juillet 2019. Cette baisse découle de la perte nette attribuable aux actionnaires de 53,5 millions \$, combinée à la perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 7,6 millions \$ et la perte de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 1,5 million \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 juillet			Périodes de neuf mois closes les 31 juillet		
	2019	2018	Écart	2019	2018	Écart
		Retraité ¹			Retraité ¹	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(36 214)	(16 401)	(19 813)	209 636	265 306	(55 670)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 885)	(17 243)	(11 642)	(77 215)	(17 094)	(60 121)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(928)	(761)	(167)	(988)	(820)	(168)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(6 452)	(1 648)	(4 804)	(1 244)	(51)	(1 193)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(72 479)	(36 053)	(36 426)	130 189	247 341	(117 152)

¹ La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 36,2 millions \$, par rapport à 16,4 millions \$ en 2018. Cette augmentation de 19,8 millions \$ est attribuable à la baisse de 24,6 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, combinée à la baisse de 3,2 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, partiellement compensées par l'augmentation de 8,1 millions \$ de notre résultat net avant éléments opérationnels de nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 55,7 millions \$, passant de 265,3 millions \$ en 2018 à 209,6 millions \$ en 2019. La diminution est attribuable à une baisse de 21,7 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, combinée à la diminution de 16,5 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels ainsi qu'à la baisse de 10,2 millions \$ de notre résultat net avant éléments opérationnels de nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds.

L'adoption de l'IFRS 15 entraîne une modification du calcul des soldes de Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés à partir du 1^{er} novembre 2018. L'effet de ce changement a entraîné une hausse de 21,3 millions \$ des soldes de Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés au 31 juillet 2019 et une baisse équivalente des soldes de Trésorerie et équivalents de trésorerie.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 28,9 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à 17,2 millions \$ en 2018, soit une augmentation de 11,6 millions \$. Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 28,0 millions \$ au cours du trimestre, comparativement à 17,2 millions \$ en 2018. L'augmentation de 10,7 millions \$ est principalement liée aux acquisitions en lien avec la croissance de la flotte, notamment l'achat d'un moteur de rechange d'Airbus A321neoLR pour un montant de 16,8 millions \$.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 77,2 millions \$ comparativement à 17,1 millions \$ en 2018, soit une augmentation de 60,1 millions \$. Les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels ont augmenté de 34,9 millions \$ par rapport à 2018, dues à l'acquisition le 28 novembre 2018 d'un second terrain à Puerto Morelos, au Mexique, adjacent au premier terrain acquis en 2018, pour un montant de 15,8 millions \$, et aux acquisitions en lien avec la croissance de la flotte, notamment l'achat d'un moteur de rechange d'Airbus A321neoLR. Durant le premier trimestre de 2018, la Société a reçu une contrepartie nette de la trésorerie cédée de 28,6 millions \$ à la suite de la disposition de sa filiale Jonview.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 0,8 million \$ pour le troisième trimestre de 2018 à 0,9 million \$ en 2019, soit une augmentation de 0,2 million \$. Pour la période de neuf mois, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 1,0 million \$, comparativement à 0,8 million \$ en 2018.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	31 juillet 2019 \$	31 octobre 2018 Retraité ¹ \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	723 843	593 654	130 189	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	249 255	338 919	(89 664)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	159 465	139 979	19 486	Augmentation des encaisses bailleurs à recevoir à la suite d'entretiens d'aéronefs et des taxes de vente à recevoir
Impôts sur le résultat à recevoir	17 451	26 505	(9 054)	Encaissement des impôts recouvrables
Stocks	13 203	14 464	(1 261)	Saisonnalité des opérations
Charges payées d'avance	60 159	68 890	(8 731)	Diminution des montants payés d'avance aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Dépôts	53 640	61 992	(8 352)	Diminution des dépôts aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Actifs d'impôt différé	32 155	14 954	17 201	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées et des impôts futurs liés aux instruments financiers
Immobilisations corporelles	235 721	201 478	34 243	Acquisitions de la période, partiellement compensées par l'amortissement
Immobilisations incorporelles	38 773	42 689	(3 916)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	9 392	20 497	(11 105)	Arrivée à échéance de dérivés de change et de dérivés liés au carburant durant la période
Placement	17 336	16 084	1 252	Apport en capital, partiellement compensé par la quote-part de la perte nette d'une coentreprise
Autres actifs	31 140	26 685	4 455	Augmentation des loyers reportés
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	342 267	320 732	21 535	Augmentation du volume des activités et saisonnalité des opérations
Provision pour remise en état des aéronefs loués	61 840	57 228	4 612	Augmentation du nombre d'aéronefs loués
Impôts sur le résultat à payer	3 320	1 117	2 203	Encaissement des impôts recouvrables
Instruments financiers dérivés	11 993	3 445	8 548	Variation défavorable des prix du carburant et de la devise en regard des dérivés contractés
Dépôts de clients et revenus différés	611 094	517 352	93 742	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Autres passifs	94 847	92 025	2 822	Augmentation des avantages incitatifs reportés liés aux aéronefs et des obligations au titre des avantages de retraite
Passifs d'impôt différé	685	3 252	(2 567)	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées
Capitaux propres				
Capital-actions	221 012	219 684	1 328	Émissions sur le capital autorisé et exercices d'options
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 948	18 017	(2 069)	Reclassement du surplus d'apport, partiellement compensé par la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	294 376	340 766	(46 390)	Perte nette
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	(5 596)	1 971	(7 567)	Perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	(10 253)	(8 799)	(1 454)	Perte de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

¹ La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables. De plus, la Société a retraité ses états de la situation financière consolidés au 31 octobre 2018. Voir section Retraitement.

FINANCEMENT

Au 11 septembre 2019, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2019, tous les ratios et conditions financières étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés. Au 31 juillet 2019, ainsi qu'au 31 octobre 2018, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 2 354,1 millions \$ au 31 juillet 2019 (2 506,9 millions \$ au 31 octobre 2018) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 juillet 2019 \$	Au 31 octobre 2018 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	26 208	31 221
Contrats de cautionnement	472	419
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	2 327 433	2 475 276
	2 354 113	2 506 916

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2019, un montant de 56,1 millions \$ était utilisé, dont 51,2 millions \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable en 2020. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50,0 millions \$. Cette facilité permet, entre autres, à la Société d'émettre des contrats de cautionnement à certains de ses fournisseurs à qui des lettres de crédit étaient émises et pour lesquelles la Société devait céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2019, un montant de 25,2 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 3,6 millions £ (5,7 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 juillet 2019, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 152,8 millions \$ par rapport au 31 octobre 2018. Cette diminution découle principalement des remboursements effectués au cours de la période de neuf mois, partiellement atténués par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 693,6 millions \$ au 31 juillet 2019, soit une hausse de 71,4 millions \$ comparativement au 31 octobre 2018. Cette hausse est attribuable à l'ajout d'aéronefs à notre flotte au cours des douze derniers mois, partiellement atténuée par la renégociation d'ententes pour la location d'Airbus A330.

La dette totale nette a diminué de 58,8 millions \$, passant de 28,6 millions \$ au 31 octobre 2018 à un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale de 30,2 millions \$ au 31 juillet 2019. La diminution de notre dette totale nette est due à des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'au 31 octobre 2018, partiellement compensés par la hausse de notre dette totale.

ACTIONS EN CIRCULATION

Le 8 mai 2019, la Cour supérieure du Québec a approuvé la modification des statuts constitutifs de la Société afin de faire correspondre les niveaux de propriété étrangère et de contrôle de ses actions à droit de vote permis par ses statuts à ceux prescrits par la nouvelle définition de « Canadien » dans la Loi sur les transports au Canada (la « LTC »), dans sa version modifiée de juin 2018. Les modifications de la LTC font passer de 25 % à 49 % la limite de participation étrangère permise dans un transporteur aérien canadien. Ces modifications font également naître deux nouvelles restrictions à la propriété et au contrôle du droit de vote, qui limitent à 25 % les intérêts avec droit de vote que peuvent détenir une seule et même personne non-Canadienne et l'ensemble des transporteurs aériens non-Canadiens.

Au 31 juillet 2019, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 6 septembre 2019, il y avait un total de 37 747 090 actions à droit de vote en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 6 septembre 2019, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 748 570, dont 1 428 716 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement vingt Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), six Airbus A310 (250 sièges), cinq Boeing 737-800 (189 sièges), quatre Airbus A321ceo (199 sièges), dont deux sont entrés en service au cours du deuxième trimestre de 2019, et deux Airbus A321neoLR (199 sièges).

Durant l'hiver 2019, la Société bénéficiait également d'ententes pour la location saisonnière de neuf Boeing 737-800 (189 sièges), huit Airbus A321ceo (190 sièges), trois Boeing 737-700 (149 sièges) et deux Airbus A320 (199 sièges).

Durant le trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Société a pris livraison de ses deux premiers Airbus A321neoLR d'une série de 15 nouveaux appareils qui s'ajouteront à sa flotte d'ici 2022.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La Société a adopté l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres comparatifs. La Société applique le nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques de change de manière prospective depuis le 1^{er} novembre 2018. Pour les relations de couverture incluant des options qui existaient au 1^{er} novembre 2017 ou qui ont été désignées par la suite, la Société comptabilise les changements en lien avec la valeur temps des options de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres comparatifs. Les méthodes comptables et les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 9 sont expliqués dans les notes 2 et 3, respectivement, aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 31 juillet 2019.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'IFRS 15 énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La Société a adopté l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec ajustement à l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} novembre 2017 et l'état consolidé des résultats du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les méthodes comptables et les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 15 sont expliqués dans les notes 2 et 3, respectivement, aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 31 juillet 2019.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Une norme publiée mais non encore entrée en vigueur est présentée ci-dessous. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

Pour les aéronefs loués, les actifs liés au droit d'utilisation seront décomposés et les travaux d'entretien admissibles seront incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte. Conséquemment, la charge d'entretien des aéronefs loués devrait diminuer et la charge d'amortissement devrait augmenter à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société compte appliquer la méthode rétrospective avec retraitements pour chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée. La Société compte appliquer la mesure de simplification relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme, et prévoit ne pas se prévaloir de la mesure de simplification décrite au paragraphe C3 de l'IFRS 16 et de réapprécier ses conclusions antérieures afin de déterminer si ses contrats contiennent des contrats de location à la date de première application. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'IFRIC 23 indique les circonstances pour lesquelles les traitements fiscaux incertains doivent être traités isolément ou collectivement, ainsi que les hypothèses à considérer dans l'évaluation d'un traitement fiscal incertain afin de déterminer s'il est probable que le traitement soit accepté par l'administration fiscale. L'application de l'IFRIC 23 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle interprétation de l'IFRIC sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 juillet 2019 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

CHANGEMENT DU CIIF

À la suite du retraitement des états financiers consolidés du 31 octobre 2018, du 31 janvier 2019 et du 30 avril 2019 et pour palier à la faiblesse importante relevée dans le CIIF de la Société à ces mêmes dates, des mesures correctives ont été renforcées dès juin 2019 afin de corriger la faiblesse importante dans le CIIF, tel que décrit dans la section Contrôles et procédures des états financiers consolidés retraités du 31 octobre 2018.

À l'exclusion de l'adoption de ces mesures correctives, le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société n'ont identifié, à partir de leur évaluation, aucune autre modification significative des CIIF survenue au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019 qui ait eu ou pourrait avoir eu une incidence importante sur les CIIF.

PERSPECTIVES

Quatrième trimestre 2019 – Le marché transatlantique, au départ du Canada et de l'Europe, représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'été. Pour la période d'août à octobre 2019, la capacité de la Société est similaire à celle déployée à la même date l'an passé. À ce jour, 83 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation sont inférieurs de 0,9 % à ceux de l'été 2018 et les prix des réservations prises sont supérieurs de 2,1 % à ceux enregistrés à pareille date en 2018. L'impact de la variation des devises, combiné à la baisse du coût du carburant en dollars américains, n'entraînera pas de variation significative des charges opérationnelles si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre demeurent stables.

Sur le marché des destinations soleil au départ du Canada, où l'été représente la basse saison, 83 % de la capacité est vendue et les coefficients d'occupation sont supérieurs de 5,6 % à ceux de 2018. Les marges unitaires sont actuellement supérieures à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

Dans la mesure où ces tendances se maintiennent, la Société prévoit au quatrième trimestre des résultats légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier.

Hiver 2020 – Sur le marché des destinations soleil, le principal marché de la Société durant la saison d'hiver, la capacité de Transat est supérieure de 9 % à celle déployée à la même date l'an passé. À ce jour, 27 % de cette capacité est vendue et les coefficients d'occupation sont supérieurs de 1,8 % par rapport à 2019. L'impact de la baisse du coût du carburant, combinée à la variation du dollar canadien, n'entraînera pas de variation significative des charges opérationnelles si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar, en regard du dollar américain, demeurent stables.

La Société estime qu'il est encore trop tôt pour donner quelque indication concernant les résultats de la saison d'hiver.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 31 juillet 2019 \$	Au 31 octobre 2018 Retraité [note 3] \$
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		723 843	593 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	6	198 031	287 735
Clients et autres débiteurs		159 465	139 979
Impôts sur le résultat à recevoir		2 351	11 405
Stocks		13 203	14 464
Charges payées d'avance		60 159	68 890
Instruments financiers dérivés		9 386	20 413
Partie courante des dépôts		7 999	20 250
Actifs courants		1 174 437	1 156 790
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	6	51 224	51 184
Dépôts		45 641	41 742
Impôts sur le résultat à recevoir		15 100	15 100
Actifs d'impôt différé		32 155	14 954
Immobilisations corporelles		235 721	201 478
Immobilisations incorporelles		38 773	42 689
Instruments financiers dérivés		6	84
Placement	7	17 336	16 084
Autres actifs		31 140	26 685
Actifs non courants		467 096	410 000
		1 641 533	1 566 790
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		342 267	320 732
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	8	25 478	27 313
Impôts sur le résultat à payer		3 320	1 117
Dépôts de clients et revenus différés		611 094	517 352
Instruments financiers dérivés		8 846	2 766
Passifs courants		991 005	869 280
Provision pour remise en état des aéronefs loués	8	36 362	29 915
Autres passifs	10	94 847	92 025
Instruments financiers dérivés		3 147	679
Passifs d'impôt différé		685	3 252
Passifs non courants		135 041	125 871
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	11	221 012	219 684
Provision pour paiements fondés sur des actions		15 948	18 017
Résultats non distribués		294 376	340 766
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie		(5 596)	1 971
Montant cumulé des écarts de change		(10 253)	(8 799)
		515 487	571 639
		1 641 533	1 566 790

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

		Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
		2019	2018 Retraité [note 3]	2019	2018 Retraité [note 3]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	\$	\$	\$	\$
Revenus		698 916	664 569	2 243 895	2 180 112
Charges d'exploitation					
Coûts liés à la prestation de services touristiques		111 772	121 856	714 710	759 923
Carburant d'aéronefs		158 049	158 018	369 529	341 878
Salaires et avantages du personnel		105 826	100 060	309 569	290 488
Entretien d'aéronefs		76 579	62 708	198 981	170 540
Frais de vente et distribution		44 432	45 433	169 249	172 070
Frais d'aéroports et de navigation		46 070	44 864	113 575	105 708
Loyer d'aéronefs		30 186	32 090	109 885	95 611
Autres coûts aériens		75 603	73 803	188 942	183 865
Autres		28 216	23 600	81 714	74 871
Quote-part du résultat net d'une coentreprise		359	(343)	432	(693)
Amortissement		15 710	13 215	46 852	43 294
Éléments spéciaux	14	13 731	—	13 731	—
		706 533	675 304	2 317 169	2 237 555
Résultat d'exploitation		(7 617)	(10 735)	(73 274)	(57 443)
Coûts de financement		397	424	1 181	1 504
Revenus du financement		(5 469)	(4 725)	(16 309)	(13 307)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés		8 819	140	9 110	(8 932)
Gain sur cession d'entreprises	5	(8)	—	(8)	(31 064)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants		900	(451)	22	21
Résultat avant charge d'impôts		(12 256)	(6 123)	(67 270)	(5 665)
Impôts sur le résultat (récupération)					
Exigibles		(1 141)	(130)	(84)	(2 417)
Différés		(385)	(1 301)	(16 593)	(6 458)
		(1 526)	(1 431)	(16 677)	(8 875)
Résultat net de la période		(10 730)	(4 692)	(50 593)	3 210
Résultat net attribuable aux :					
Actionnaires		(11 043)	(5 045)	(53 475)	(302)
Participations ne donnant pas le contrôle		313	353	2 882	3 512
		(10 730)	(4 692)	(50 593)	3 210
Résultat par action	11				
De base		(0,29)	(0,13)	(1,42)	(0,01)
Dilué		(0,29)	(0,13)	(1,42)	(0,01)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2019	2018 Retraité [note 3]	2019	2018 Retraité [note 3]
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	(10 730)	(4 692)	(50 593)	3 210
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(8 792)	(5 251)	(21 736)	3 842
Reclassement en résultat net	2 667	1 066	11 416	(7 648)
Impôts différés	1 645	1 130	2 753	1 019
	(4 480)	(3 055)	(7 567)	(2 787)
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(5 233)	(1 886)	(1 454)	2 099
Total des autres éléments du résultat global	(9 713)	(4 941)	(9 021)	(688)
Résultat global de la période	(20 443)	(9 633)	(59 614)	2 522
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	(19 845)	(10 571)	(62 496)	(1 331)
Participations ne donnant pas le contrôle	(598)	938	2 882	3 853
	(20 443)	(9 633)	(59 614)	2 522

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués Retraité [note 3]	Cumul des autres éléments du résultat global		Total Retraité [note 3]	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres Retraité [note 3]
				Profit (perte) latent sur les couvertures de flux de trésorerie Retraité [note 3]	Montant cumulé des écarts de change Retraité [note 3]			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2017	215 444	17 817	330 856	3 849	(10 385)	557 581	—	557 581
Résultat net de la période	—	—	3 210	—	—	3 210	3 512	6 722
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(2 787)	1 758	(1 029)	341	(688)
Résultat global de la période	—	—	3 210	(2 787)	1 758	2 181	3 853	6 034
Émission sur le capital autorisé	1 205	—	—	—	—	1 205	—	1 205
Exercice d'options	2 627	(794)	—	—	—	1 833	—	1 833
Acquisition d'UAP	—	(1 198)	—	—	—	(1 198)	—	(1 198)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 724	—	—	—	1 724	—	1 724
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(3 302)	(3 302)
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(210)	(210)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	341	341	(341)	—
	3 832	(268)	—	—	341	3 905	(3 853)	52
Solde au 31 juillet 2018	219 276	17 549	334 066	1 062	(8 286)	563 667	—	563 667
Résultat net de la période	—	—	3 241	—	—	3 241	30	3 271
Autres éléments du résultat global	—	—	1 624	909	(1 167)	1 366	654	2 020
Résultat global de la période	—	—	4 865	909	(1 167)	4 607	684	5 291
Émission sur le capital autorisé	350	—	—	—	—	350	—	350
Exercice d'options	58	(18)	—	—	—	40	—	40
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	486	—	—	—	486	—	486
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	1 835	—	—	1 835	(1 835)	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	1 805	1 805
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	654	654	(654)	—
	408	468	1 835	—	654	3 365	(684)	2 681
Solde au 31 octobre 2018	219 684	18 017	340 766	1 971	(8 799)	571 639	—	571 639
Résultat net de la période	—	—	(53 475)	—	—	(53 475)	2 882	(50 593)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(7 567)	(1 454)	(9 021)	—	(9 021)
Résultat global de la période	—	—	(53 475)	(7 567)	(1 454)	(62 496)	2 882	(59 614)
Émission sur le capital autorisé	940	—	—	—	—	940	—	940
Exercice d'options	388	(120)	—	—	—	268	—	268
Acquisition d'UAP	—	(19)	—	—	—	(19)	—	(19)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 612	—	—	—	1 612	—	1 612
Reclassement au passif	—	(3 542)	—	—	—	(3 542)	—	(3 542)
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 196)	(2 196)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	7 085	—	—	7 085	(7 085)	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	6 399	6 399
	1 328	(2 069)	7 085	—	—	6 344	(2 882)	3 462
Solde au 31 juillet 2019	221 012	15 948	294 376	(5 596)	(10 253)	515 487	—	515 487

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
		Retraité		Retraité
		[note 3]		[note 3]
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	(10 730)	(4 692)	(50 593)	3 210
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :				
Amortissement	15 710	13 215	46 852	43 294
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	8 819	140	9 110	(8 932)
Gain sur cession d'entreprises	(8)	—	(8)	(31 064)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	900	(451)	22	21
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	359	(343)	432	(693)
Impôts différés	(385)	(1 301)	(16 593)	(6 458)
Avantages du personnel	736	700	2 218	2 100
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	555	610	1 612	1 724
	15 956	7 878	(6 948)	3 202
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(52 142)	(27 524)	219 687	241 377
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	5 595	5 713	4 612	11 973
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(5 623)	(2 468)	(7 715)	8 754
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(36 214)	(16 401)	209 636	265 306
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(27 979)	(17 243)	(77 369)	(42 503)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	—	—	(40)	(1 084)
Contrepartie versée pour une entreprise acquise	(1 690)	—	(1 690)	—
Contrepartie reçue (versée) pour des entreprises cédées, nette de la trésorerie cédée	784	—	1 884	26 493
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 885)	(17 243)	(77 215)	(17 094)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit de l'émission d'actions	467	439	1 208	3 038
Rachat d'actions lié à la rémunération à base d'actions	—	(17)	—	(556)
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(1 395)	(1 183)	(2 196)	(3 302)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(928)	(761)	(988)	(820)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6 452)	(1 648)	(1 244)	(51)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(72 479)	(36 053)	130 189	247 341
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente au début de la période	—	—	—	26 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	796 322	903 300	593 654	593 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	723 843	867 247	723 843	867 247
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)				
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets	(14 980)	155	(12 674)	10 136
Intérêts payés	246	76	681	246

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé d'un voyageur implanté au Canada, lequel est intégré verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 11 septembre 2019.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels retraités les plus récents, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, dont les effets sont décrits dans la note 3. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités retraités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel retraité de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

COMPTABILISATION DES REVENUS

La Société comptabilise les revenus lorsque l'obligation de prestation est satisfaite, c'est-à-dire que le transfert du service au client a eu lieu et que celui-ci en obtient le contrôle. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif courant sous la rubrique « Dépôts de clients et revenus différés ».

Les revenus tirés de contrats avec des clients incluent les revenus provenant du transport aérien des passagers, les revenus de la portion terrestre des forfaits et les revenus de commissions des agences de voyages. Les revenus provenant du transport aérien des passagers sont constatés au moment où les transports correspondants sont assurés. Les revenus de la portion terrestre des forfaits, qui incluent notamment les services hôteliers, ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au départ des passagers.

Les autres revenus incluent notamment les revenus de sous-location d'avion, les revenus cargo et les revenus de franchisage.

Lorsque la Société fournit plusieurs services, notamment des services de transport aérien, des services hôteliers et d'agence de voyages, les revenus sont comptabilisés une fois le service rendu au client conformément à la méthode comptable de la Société sur la comptabilisation des revenus. Elle traite ces différents services comme des unités comptables distinctes étant donné que chaque service a une valeur pour le client de façon individuelle et l'allocation du prix de vente est effectuée selon la méthode du coût attendu plus marge raisonnable au marché.

VENTILATION DES REVENUS TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui incluent le marché des destinations soleil. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2019	2018 Retraité [note 3]	2019	2018 Retraité [note 3]
	\$	\$	\$	\$
Clients				
Transatlantique	495 258	470 859	653 256	620 840
Amérique	194 582	185 425	1 542 659	1 512 735
Autres	9 076	8 285	47 980	46 537
Total des revenus	698 916	664 569	2 243 895	2 180 112

SOLDES DES CONTRATS

Les soldes des contrats avec des clients sont inclus dans les Clients et autres débiteurs, les Charges payées d'avance et les Dépôts de clients et revenus différés à l'état consolidé de la situation financière. Les comptes clients inclus dans les Clients et autres débiteurs incluent les créances liées au transport aérien des passagers, à la portion terrestre des forfaits et aux commissions. Les paiements sont généralement reçus avant la prestation de service, mais certains voyageurs effectuent le paiement après la prestation de service. Les actifs sur contrats inclus dans les Charges payées d'avance incluent les coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de contrats avec des clients, soient les coûts des chambres d'hôtels, les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit. Ceux-ci sont comptabilisés à l'actif au moment du paiement et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus afférents. Les Dépôts de clients et revenus différés représentent les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus.

Les contrats avec des clients n'ont pas une durée de plus d'un an; ainsi, la Société applique la mesure de simplification du paragraphe 121 de l'IFRS 15 selon laquelle elle ne divulgue pas d'information à propos des obligations de prestation restantes faisant partie d'un contrat dont la durée ne dépasse pas un an.

Le tableau ci-dessous présente les soldes des contrats avec des clients :

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018	Au 31 octobre 2017
		Retraité [note 3]	Retraité [note 3]
	\$	\$	\$
Comptes clients, inclus dans les Clients et autres débiteurs	36 977	30 831	33 486
Coûts des contrats, inclus dans les Charges payées d'avance	30 900	38 414	43 537
Dépôts de clients et revenus différés	611 094	517 352	440 411

Note 3 RETRAITEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

RETRAITEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le 27 juin 2019, la Société a annoncé qu'elle devait retraiter ses états financiers consolidés et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2018, ainsi que le premier trimestre terminé le 31 janvier 2019 et le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2019. La direction de la Société a déterminé qu'un retraitement des états financiers consolidés était nécessaire en ce qui a trait à la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de la filiale Trafictours Canada Inc.

La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle concerne la filiale Trafictours Canada Inc. et le droit pour l'actionnaire minoritaire d'exiger que la Société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix calculé selon une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la valeur de rachat estimative de cette option. L'écart découle de l'application d'une formule différente de celle du contrat pour le calcul du prix de rachat de la participation minoritaire. Par conséquent, le passif attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle comptabilisé dans la rubrique Fournisseurs et autres créditeurs aux états consolidés de la situation financière est sous-évalué de 25 900 \$, 23 290 \$ et 20 521 \$ aux 31 octobre 2018, 31 janvier 2019 et 30 avril 2019, respectivement. Ces sous-évaluations n'ont aucune incidence sur les états consolidés des résultats de la Société pour les périodes indiquées puisque ces ajustements sont comptabilisés à titre de transactions sur les capitaux propres dans les résultats non distribués.

Dans le cadre du retraitement de ses états financiers consolidés au 31 octobre 2018, la Société a effectué la revue des événements postérieurs à la date de clôture jusqu'au 11 septembre 2019, nouvelle date d'autorisation de publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Le 5 juin 2019, la Société a réglé, sans admission de responsabilité, pour un montant de 5,0 millions \$ US [6,7 millions \$] un litige par lequel les demandeurs alléguaient l'appropriation illicite de renseignements confidentiels et la sollicitation d'employés; ce montant a été comptabilisé sous Éléments spéciaux aux états consolidés retraités des résultats au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 et décomptabilisé aux états consolidés retraités des résultats pour la période terminée le 30 avril 2019. Cet ajustement est inclus dans les rubriques Fournisseurs et autres créditeurs et Résultats non distribués aux états consolidés retraités de la situation financière au 31 octobre 2018. Aucune provision n'était comptabilisée dans les états financiers du 31 octobre 2018 tels qu'initialement publiés puisqu'il n'était pas possible de déterminer avec certitude l'incidence de l'obligation financière qui pouvait découler de cette poursuite si la défense de la Société n'était pas retenue.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La Société a adopté l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres comparatifs. Les principaux changements sont expliqués ci-dessous.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Les actifs financiers précédemment classés sous « prêts et créances » sont maintenant inclus dans la catégorie « coût amorti ». Au niveau des passifs financiers, les fournisseurs et autres créditeurs qui étaient classés sous « autres passifs financiers » sont maintenant inclus dans la catégorie « coût amorti ». La Société a évalué que ce changement n'a pas d'autre impact sur ses états financiers consolidés, notamment au niveau de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues doivent être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie. La Société a évalué que ce changement n'a aucun impact sur ses états financiers consolidés.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permet aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers consolidés.

La Société applique le nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques de change de manière prospective depuis le 1^{er} novembre 2018. La Société conclut des contrats d'option sur la devise et désigne la valeur intrinsèque de ces contrats comme couvertures des flux de trésorerie de ses achats futurs de devises. L'application du nouveau modèle de comptabilité de couverture entraîne dorénavant la reconnaissance de la valeur temps de ces options, incluant les primes versées, au poste « Autres éléments du résultat global » à l'état consolidé du résultat global pour les relations de couverture efficaces. La valeur temps de ces options, incluant les primes versées, demeure inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global en tant que « Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie » jusqu'au règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les primes versées comptabilisées au poste « Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie » sont reclassées au même poste de l'état des résultats consolidés que l'élément couvert. La politique de couverture de la Société demeure inchangée à l'exception des modifications susmentionnées.

La Société sépare la valeur intrinsèque et la valeur temps d'une option, et désigne uniquement la variation de la valeur intrinsèque de l'option comme instrument de couverture; cette méthode était aussi appliquée sous l'IAS 39. Conséquemment, pour les relations de couverture efficaces qui existaient au 1^{er} novembre 2017 ou qui ont été désignées par la suite, la Société doit comptabiliser la valeur temps des options de manière rétrospective au poste « Autres éléments du résultat global » à l'état consolidé du résultat global. L'effet cumulé sur l'état consolidé de la situation financière et sur l'état consolidé des résultats de l'adoption de l'IFRS 9 est présenté plus bas. La Société a évalué que ce changement n'a aucun autre impact sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'IFRS 15 énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La Société a adopté l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec ajustement à l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} novembre 2017 et l'état consolidé des résultats du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les principaux changements sont expliqués ci-dessous.

La mesure de simplification du paragraphe C5 (d) de l'IFRS 15 a été appliquée. Pour les périodes antérieures à la date de première application, la Société n'est pas tenue d'indiquer le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni de fournir une explication précisant quand elle s'attend à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.

REVENUS DU TRANSPORT AÉRIEN DES PASSAGERS

Les revenus provenant du transport aérien des passagers sont constatés au moment où les transports correspondants sont assurés. L'adoption de l'IFRS 15 n'a eu aucun effet sur la comptabilisation des revenus provenant du transport aérien des passagers.

REVENUS DE LA PORTION TERRESTRE DES FORAITS

Les revenus de la portion terrestre des forfaits, qui incluent notamment les services hôteliers, ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour. Avant l'adoption de l'IFRS 15, ces revenus étaient comptabilisés au départ des passagers. Ce changement de méthode comptable a une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus et des charges afférentes.

REVENUS DE COMMISSIONS DES AGENCES DE VOYAGE

Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au départ des passagers. Avant l'adoption de l'IFRS 15, ces revenus étaient comptabilisés au moment de la réservation. Ce changement de méthode comptable a une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus.

PRÉSENTATION DES REVENUS AU MONTANT BRUT OU AU MONTANT NET

Toutes les taxes aéroportuaires sont comptabilisées au net en raison des nouveaux critères énoncés par l'IFRS 15. Avant l'adoption de l'IFRS 15, les revenus liés à certaines taxes aéroportuaires étaient comptabilisés au brut. L'effet sur l'état consolidé des résultats pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2018 est une diminution des revenus et des coûts correspondants de 26 363 \$ et de 134 472 \$, respectivement. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018, l'effet sur l'état consolidé des résultats est une diminution des revenus et des coûts correspondants de 156 430 \$.

Avant l'adoption de l'IFRS 15, certains revenus étaient présentés nets des coûts de commission. Ces revenus doivent être présentés au montant brut, et le coût correspondant des commissions est présenté sous le poste « Frais de vente et de distribution ». L'effet sur l'état consolidé des résultats pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2018 est une augmentation des revenus et des coûts correspondants de 4 101 \$ et de 9 927 \$, respectivement. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018, l'effet sur l'état consolidé des résultats est une augmentation des revenus et des coûts correspondants de 12 955 \$. Ces reclassements n'ont pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

La présentation de l'état consolidé des résultats a également été modifiée afin de mieux refléter la nature des charges d'exploitation. Les commissions, les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation ont été regroupés sous le poste « Frais de vente et de distribution ». Les frais de carte de crédit et les frais de distribution étaient présentés précédemment sous le poste « Coûts liés à la prestation de services touristiques » et les frais de commercialisation étaient présentés sous le poste « Autres ». Cette modification à la présentation de l'état consolidé des résultats n'a pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

COMPTABILISATION DES COÛTS D'OBTENTION D'UN CONTRAT

Certains coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de services de transport aérien, comme les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit, sont comptabilisés à l'actif au moment de la réservation et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus. Avant l'adoption de l'IFRS 15, certains coûts étaient passés en charges au moment de la réservation. Ce changement de méthode comptable a une incidence sur le moment de la comptabilisation des charges.

EFFET SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRÉSENTÉS ANTÉRIEUREMENT

L'incidence du retraitement des états financiers consolidés, ainsi que l'effet cumulé sur l'état consolidé de la situation financière et sur l'état consolidé des résultats de l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 est présenté dans les tableaux suivants. L'effet cumulé sur le tableau des flux de trésorerie consolidé n'est pas significatif :

			Au 31 octobre 2017			
	Avant ajustements	Retraitement	IFRS 9	IFRS 15	Après ajustements	
États consolidés de la situation financière	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Clients et autres débiteurs	121 618	—	—	(30)	121 588	
Charges payées d'avance	64 245	—	—	3 918	68 163	
Actifs d'impôt différé	16 286	—	—	(404)	15 882	
Total de l'actif	1 453 216	—	—	3 484	1 456 700	
Fournisseurs et autres créditeurs	245 013	—	—	(6 183)	238 830	
Dépôts de clients et revenus	433 897	—	—	6 514	440 411	
Autres passifs	96 813	22 900	—	—	119 713	
Passifs d'impôt différé	2 217	—	—	542	2 759	
Total du passif	875 346	22 900	—	873	899 119	
Résultats non distribués	351 138	(23 576)	683	2 611	330 856	
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	4 532	—	(683)	—	3 849	
Montant cumulé des écarts de change	(11 061)	676	—	—	(10 385)	
Total des capitaux propres	577 870	(22 900)	—	2 611	557 581	
Total du passif et des capitaux propres	1 453 216	—	—	3 484	1 456 700	

États consolidés de la situation financière	Au 31 octobre 2018				
	Avant	Retraitement	IFRS 9	IFRS 15	Après
	ajustements				ajustements
	\$	\$	\$	\$	\$
Clients et autres débiteurs	140 009	—	—	(30)	139 979
Charges payées d'avance	63 789	—	—	5 101	68 890
Actifs d'impôt différé	13 095	1 755	—	104	14 954
Total de l'actif	1 559 860	1 755	—	5 175	1 566 790
Fournisseurs et autres créditeurs	294 021	32 600	—	(5 889)	320 732
Dépôts de clients et revenus	510 631	—	—	6 721	517 352
Passifs d'impôt différé	2 019	—	—	1 233	3 252
Total du passif	960 486	32 600	—	2 065	995 151
Résultats non distribués	361 098	(31 203)	7 761	3 110	340 766
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	9 732	—	(7 761)	—	1 971
Montant cumulé des écarts de change	(9 157)	358	—	—	(8 799)
Total des capitaux propres	599 374	(30 845)	—	3 110	571 639
Total du passif et des capitaux propres	1 559 860	1 755	—	5 175	1 566 790

(en milliers de dollars canadiens)	Résultats non distribués				
	Avant	Retraitement	IFRS 9	IFRS 15	Après
	ajustements				ajustements
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2017	351 138	(23 576)	683	2 611	330 856
Résultat net de l'exercice	3 819	(4 945)	7 078	499	6 451
Autres éléments du résultat global	1 624	—	—	—	1 624
Résultat global de l'exercice	5 443	(4 945)	7 078	499	8 075
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	4 517	(2 682)	—	—	1 835
Solde au 31 octobre 2018	361 098	(31 203)	7 761	3 110	340 766

États consolidés des résultats	Trimestre clos le 31 juillet 2018				
	Avant	IFRS 9	IFRS 15	Présentation	Après
	ajustements				ajustements
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	696 551	—	(31 982)	—	664 569
Coûts liés à la prestation de services touristiques	173 939	—	(34 136)	(17 947)	121 856
Frais de vente et de distribution	—	—	4 895	40 538	45 433
Commissions	11 072	—	—	(11 072)	—
Autres	35 119	—	—	(11 519)	23 600
Total des charges d'exploitation	704 545	—	(29 241)	—	675 304
Résultat d'exploitation	(7 994)	—	(2 741)	—	(10 735)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 512	(1 372)	—	—	140
Impôts sur le résultat différés	(939)	365	(727)	—	(1 301)
Résultat net de la période	(3 685)	1 007	(2 014)	—	(4 692)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(4 038)	1 007	(2 014)	—	(5 045)
Résultat par action					
De base	(0,11)	0,03	(0,05)	—	(0,13)
Dilué	(0,11)	0,03	(0,05)	—	(0,13)

	Période de neuf mois close le 31 juillet 2018				
	Avant ajustements	IFRS 9	IFRS 15	Présentation	Après ajustements
États consolidés des résultats	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	2 324 314	—	(144 202)	—	2 180 112
Coûts liés à la prestation de services touristiques	974 883	—	(151 686)	(63 274)	759 923
Frais de vente et de distribution	—	—	2 391	169 679	172 070
Commissions	78 079	—	—	(78 079)	—
Autres	103 197	—	—	(28 326)	74 871
Total des charges d'exploitation	2 386 850	—	(149 295)	—	2 237 555
Résultat d'exploitation	(62 536)	—	5 093	—	(57 443)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(9 069)	137	—	—	(8 932)
Impôts sur le résultat différés	(7 773)	(36)	1 351	—	(6 458)
Résultat net de la période	(431)	(101)	3 742	—	3 210
Résultat net attribuable aux actionnaires	(3 943)	(101)	3 742	—	(302)
Résultat par action					
De base	(0,11)	—	0,10	—	(0,01)
Dilué	(0,11)	—	0,10	—	(0,01)

	Exercice clos le 31 octobre 2018				
	Avant ajustements	Retraitement	IFRS 9	IFRS 15	Après ajustements
États consolidés des résultats	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	2 992 582	—	—	(143 627)	2 848 955
Coûts liés à la prestation de services touristiques	1 091 924	—	—	(155 544)	863 105
Frais de vente et de distribution	—	—	—	11 235	209 921
Commissions	87 763	—	—	—	—
Autres	135 225	—	—	—	97 577
Éléments spéciaux	2 262	6 700	—	—	8 962
Total des charges d'exploitation	3 037 157	6 700	—	(144 309)	2 899 548
Résultat d'exploitation	(44 575)	(6 700)	—	682	(50 593)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 284	—	(9 644)	—	(8 360)
Impôts sur le résultat différés	551	(1 755)	2 566	183	1 545
Résultat net de la période	7 361	(4 945)	7 078	499	9 993
Résultat net attribuable aux actionnaires	3 819	(4 945)	7 078	499	6 451
Résultat par action					
De base	0,10	(0,13)	0,19	0,01	0,17
Dilué	0,10	(0,13)	0,19	0,01	0,17

Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Une norme publiée mais non encore entrée en vigueur est présentée ci-dessous. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

Pour les aéronefs loués, les actifs liés au droit d'utilisation seront décomposés et les travaux d'entretien admissibles seront incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte. Conséquemment, la charge d'entretien des aéronefs loués devrait diminuer et la charge d'amortissement devrait augmenter à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société compte appliquer la méthode rétrospective avec retraitements pour chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée. La Société compte appliquer la mesure de simplification relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme, et prévoit ne pas se prévaloir de la mesure de simplification décrite au paragraphe C3 de l'IFRS 16 et de réapprécier ses conclusions antérieures afin de déterminer si ses contrats contiennent des contrats de location à la date de première application. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'IFRIC 23 indique les circonstances pour lesquelles les traitements fiscaux incertains doivent être traités isolément ou collectivement, ainsi que les hypothèses à considérer dans l'évaluation d'un traitement fiscal incertain afin de déterminer s'il est probable que le traitement soit accepté par l'administration fiscale. L'application de l'IFRIC 23 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle interprétation de l'IFRIC sur ses états financiers consolidés.

Note 5 CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente totalise 48 896 \$. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Société a comptabilisé un ajustement à la baisse du gain sur cession d'entreprise de 289 \$, en lien avec un montant réclamé par H.I.S. Co. Ltd. pour des comptes clients non encaissés au 31 mai 2019. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31 264 \$.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018.

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1 500 \$ US [1 935 \$] le 8 mars 2018, et totalise ainsi 149 000 \$ US [185 565 \$]. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018, la Société a comptabilisé un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 200 \$, à la suite des frais de transaction supplémentaires encourus dans le cadre de la finalisation de la transaction.

Note 6 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 juillet 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 187 339 \$ [276 038 \$ au 31 octobre 2018] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 61 916 \$, dont 51 224 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [62 881 \$ au 31 octobre 2018, dont 51 184 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 7 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2018	16 084
Apport en capital	1 690
Quote-part du résultat net	(432)
Écart de conversion	(6)
Solde au 31 juillet 2019	17 336

Le placement a été converti au taux USD/CAD de 1,3142 au 31 juillet 2019 [1,3130 au 31 octobre 2018].

Note 8 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour le trimestre clos le 31 juillet se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2018	57 228
Provisions supplémentaires	17 445
Montants imputés à la provision	(18 428)
Solde au 30 avril 2019	56 245
Provisions supplémentaires	9 916
Montants imputés à la provision	(4 321)
Solde au 31 juillet 2019	61 840
Provisions courantes	25 478
Provisions non courantes	36 362
Solde au 31 juillet 2019	61 840

Note 9 DETTE À LONG TERME

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2019, tous les ratios et conditions financières étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2019, un montant de 56 058 \$ était utilisé [56 151 \$ au 31 octobre 2018] dont 51 224 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Note 10 AUTRES PASSIFS

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018 Retraité [note 3]
	\$	\$
Avantages du personnel	41 870	40 388
Avantages incitatifs reportés	52 977	51 637
Participations ne donnant pas le contrôle	42 300	48 700
	137 147	140 725
Moins les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs	(42 300)	(48 700)
	94 847	92 025

Note 11 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»].

Suite à l'entrée en vigueur, le 8 mai 2019 dernier, du plan d'arrangement approuvé par les actionnaires de la Société et par la Cour supérieure du Québec, les actions de catégorie A détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2017	37 063 626	215 444
Émission de la trésorerie	144 124	1 205
Exercice d'options	287 485	2 627
Solde au 31 juillet 2018	37 495 235	219 276
Émission de la trésorerie	44 661	350
Exercice d'options	5 439	58
Solde au 31 octobre 2018	37 545 335	219 684
Émission de la trésorerie	169 862	940
Exercice d'options	31 893	388
Solde au 31 juillet 2019	37 747 090	221 012

Au 31 juillet 2019, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 4 552 685 et à 33 194 405 [2 931 020 et à 34 614 315 au 31 octobre 2018].

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2018	1 786 588	10,13
Exercées	(31 893)	8,41
Annulées	(4 125)	15,76
Expirées	(2 000)	10,52
Solde au 31 juillet 2019	1 748 570	10,15
Options pouvant être exercées au 31 juillet 2019	1 428 716	10,09

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
		Retraité [note 3]		Retraité [note 3]
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$	\$	\$

NUMÉRATEUR

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du
résultat de base par action et du résultat dilué par action

(11 043) (5 045) (53 475) (302)

DÉNOMINATEUR

Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation

37 728 37 463 37 648 37 351

Effet des titres dilutifs

Options d'achat d'actions

— — — —

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du
résultat dilué par action

37 728 37 463 37 648 37 351

Résultat par action

De base

(0,29) (0,13) (1,42) (0,01)

Dilué

(0,29) (0,13) (1,42) (0,01)

Étant donnée les pertes enregistrées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2019, les 1 748 570 options d'achat d'actions en circulation [1 809 699 en 2018] ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 6, 8, 16, 23 et 24 des états financiers consolidés retraités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2019, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 472 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 juillet 2019, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement qui est renouvelable en 2020. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50 000 \$. Au 31 juillet 2019, un montant de 25 185 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Note 13 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

Note 14 ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux incluent généralement les charges de restructuration et d'autres éléments inhabituels importants. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, des honoraires professionnels de 5 990 \$ ainsi que des charges de rémunération de 7 741 \$ ont été comptabilisés en lien avec la transaction potentielle d'acquisition de la Société par Air Canada. Les charges de rémunération sont principalement liées aux régimes de rémunération à base d'actions qui incluent une clause de changement de contrôle ainsi qu'aux ajustements comptabilisés aux provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions à la suite de la hausse importante du cours de l'action. La comptabilisation des charges de rémunération à titre d'éléments spéciaux découle de l'offre d'Air Canada, qui rend probable l'atteinte du critère de changement de contrôle inclus dans certains régimes de rémunération à base d'actions de la Société et qui, également, réduit la période d'acquisition des droits.

Note 15 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 23 août 2019, une forte majorité des actionnaires de la Société ont voté en faveur de la résolution spéciale approuvant le plan d'arrangement qui avait été annoncé précédemment et aux termes duquel Air Canada fera l'acquisition de la totalité des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation de Transat pour une contrepartie au comptant de 18,00 \$ par action.

Le 29 août 2019, la Société a indiqué que la Cour supérieure du Québec avait approuvé le plan d'arrangement avec Air Canada. L'arrangement demeure assujéti à certaines conditions de clôture, notamment les approbations réglementaires décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de Transat datée du 19 juillet 2019, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture usuelles. De plus, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public sera menée par Transports Canada, avec la participation du Commissaire de la concurrence. Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction est maintenant attendue pour le deuxième trimestre de l'année civile 2020.

